



L'IME fait peau neuve !

⇒ **Mais pourquoi des travaux ?**

Pourquoi des travaux ?

Voilà une question toute bête, mais pas tant que ça... Nous aurions en effet pu continuer à travailler dans nos locaux actuels sans les rénover, ou construire carrément un autre bâtiment sur un autre site. Le choix qui a été fait a été celui de la rénovation, un choix complexe dans son organisation car nous allons devoir pendant 2 ans travailler sur site occupé, ce qui ne va être simple ni pour les jeunes accueillis, ni pour les professionnels. Alors oui, pourquoi ?

Des bâtiments ne correspondant plus aux critères actuels...

D'abord de confort thermique.... L'IME est situé sur le site de Challes depuis 1982, soit déjà 35 ans ! Et l'isolation est d'époque, qu'il s'agisse de la toiture, des menuiseries, ou de l'isolation extérieure. Les bâtiments étant chauffés par convecteurs électriques, la facture énergétique induite s'élève à près de 50 000 € annuels, et ce pour un confort thermique très très relatif...

Ensuite de confort d'utilisation...

Pour rappel, 1982 c'était l'ère du minitel... Et travailler aujourd'hui dans le médico-social demande d'être connecté à la Toile, afin de pouvoir informatiser le dossier de l'utilisateur, mettre l'outil informatique à disposition des jeunes et des professionnels, bref, vivre dans son temps. Les liaisons internet des différents bâtiments de l'IME étant aujourd'hui soit défectueuses soit absentes, il devenait indispensable de reprendre l'ensemble pour installer la fibre et des prises RJ45 de manière large.

En 1982 également, les exigences des jeunes et de leurs parents en termes d'intimité sur l'internat n'étaient pas les mêmes, et nous fonctionnons aujourd'hui avec un internat de chambres de 2 ou 3 jeunes. Après les travaux, nous aurons un panel de chambres individuelles ou doubles, selon les besoins des jeunes qui y sont accueillis.

Ni aux critères d'accessibilité

Peu d'étages sur notre site, mais les RDC sont peu accessibles aux personnes à mobilité réduite : des paliers aux portes d'entrée, des largeurs de couloir et de portes non conformes, un éclairage insuffisant pour les personnes atteintes de cécité, etc... Il devenait là aussi urgent d'intervenir.

Des mises aux normes de plus en plus nombreuses

L'IME reste un endroit sûr et entretenu, les nombreux rapports de vérification annuels étant suivis de travaux d'entretiens. Il n'empêche, ces travaux de mise aux normes devenaient de plus en plus coûteux, notamment concernant les installations électriques, ou l'eau chaude sanitaire collective. Par ailleurs, il devenait nécessaire de changer notre système d'incendie et de secours (SSI) et notre ascenseur sur l'internat, ces travaux d'ampleur s'intégrant plus facilement dans une rénovation globale que sur des investissements ponctuels.

Une adaptation au public

L'IME accueille aujourd'hui près de la moitié de jeunes porteurs de troubles du spectre autistique à titre principal ou associé, ce qui n'était pas le cas il y a 35 ans. Les locaux prévus dans le cadre de la rénovation seront adaptés à cet accueil : luminaires à variateur sans « néons » ; plafonds phoniques ; couleurs pastels ; petites salles contenantes ; etc.

Nous ne pouvons donc pas rester dans des locaux en l'état. Se posait ensuite la question de construire du neuf, ailleurs, ou de rénover l'existant. Ce dernier choix a prévalu. Pourquoi ?

- ⇒ Nous disposons sur Challes de locaux de type pavillonnaire, agréables à vivre, et qui permettent de bien repérer les différents espaces de l'IME : classes ; groupes éducatifs d'IMP ; ateliers d'IMPro ; bâtiment thérapeutique ; etc. Il aurait été très difficile sur du neuf de bénéficier d'une architecture comparable.
- ⇒ Les bâtiments actuels ont une structure saine et en bon état, qui permet de rénover sur une base solide.
- ⇒ Nous bénéficions d'un environnement très agréable sur Challes, à proximité de services urbains utiles pour les activités éducatives, mais en même temps au calme. Sans compter que l'IME est très bien intégré dans son territoire, qu'il s'agisse des associations et écoles locales, que des Mairies avoisinantes, bien entendu Challes-les-Eaux, mais aussi Barby, La Ravoire et Chambéry, avec lesquelles nous avons d'excellentes relations.

Vous trouverez dans d'autres liens :

- les compte-rendus de réunions travaux
- les 3 phases principales du programme
- le rétro-planning prévisionnel des travaux,
- et également de manière schématique les différentes phases de travaux.

J'espère que ce texte aura répondu à vos éventuelles interrogations, et vous rassurera sur les moyens mis en œuvre pour que cette période de transition se passe au mieux pour tous !

Le 10/02/17

Le directeur,
Guillaume Pelletier